

GS/EA MINISTÈRE

XXXXXXXXXX

AFFAIRES CULTURELLES

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ARRÊTÉ

Le Ministre des Affaires culturelles

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966, et le décret du 18 avril 1961 ;

Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique et la Commission Supérieure des Monuments Historiques entendus ;

A R R Ê T É :

Article 1er. - Est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le pressoir en pierre de SAVIGNAC et du type "en écusson" sis dans la parcelle n° 179, Haudit "Le Severac", section AR du plan cadastral de la commune de SAINT-AFFRIQUE (Aveyron).

Article 2. - Le présent arrêté sera publié à la Conservation des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Article 3. - Il sera notifié au Préfet de l'AVEYRON, au Maire de la commune de SAINT-AFFRIQUE et aux propriétaires, M. Camille MALRIC et Mme, domiciliés à SAINT-AFFRIQUE, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 7 août 1980

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur du Patrimoine,

Signé : Christian PATTYN.

Pour ampliation :

Le Sous-Directeur des Fouilles et Antiquités,
Par autorisation,
Le Chef du Bureau des Affaires Générales et de la Protection,



Michel CAMUS.

12 AOÛT 1980

Document

N O T I F I C A T I O N

Par arrêté en date du 7 août 1980, le Ministre de la Culture et de la Communication a prononcé l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques du pressoir en pierre de SAVIGNAC du type "en écusson", sis dans la parcelle n° 179, lieudit "Le Séverac", section AR du plan cadastral de la commune de SAINT-AFFRIQUE (Aveyron).

Propriétaires : 1. Camille MALRIC et Mme, née Ernestine Marie COSTES, domiciliés en SAINT-AFFRIQUE.

Destinataire : M. THOMASIN, Conservateur Régional des Monuments Historiques s/cde Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles de MIDI-PYRENEES.